



Résolution « Pour en finir avec la chasse aux sans-papiers : régularisation ! »

Résolution adoptée par le 84ème congrès de la LDH, Saint-Denis - 30, 31 mars et 1er avril 2007

La chasse aux sans-papiers, des enfants à leurs familles, à coups de contrôles au faciès et de rafles ciblées dans les quartiers, continue de plus belle pendant la campagne électorale. Son accélération illustre une longue confusion entre les rôles de ministre de l'Intérieur et de principal candidat de la majorité sortante.

Chaque semaine apporte son lot d'inhumanité : ce sont les enfants Raba, arrachés à leur école de Gray, fin 2006, qui continuent à risquer leur vie au Kosovo ; c'est le débouté du droit d'asile tamoul Elanchelvan, renvoyé vers son « pays sûr », qui vient d'y être assassiné en février 2007 ; c'est encore le débouté du droit d'asile tchadien Issa, refoulé le 6 mars, qui est au secret, sans avocat et privé de nourriture, dans le commissariat central de N'Djamena. Des dizaines d'autres cas révoltants pourraient aisément s'ajouter à la liste.

Pendant que cette traque amène des agents de l'Etat à prêter la main à des actes qui révoltent souvent leur conscience, celles et ceux qui n'acceptent pas de rester passifs et silencieux sont, eux, traités en « délinquants de la solidarité ». Ainsi François Auguste, vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes, a-t-il été poursuivi pour avoir alerté les passagers d'un avion contre l'expulsion de la famille Raba, de même que Florimond Guimard, enseignant et membre du RESF à Marseille, pour avoir protesté pacifiquement contre l'expulsion d'un père de famille de deux enfants. Ainsi Kadidja, jeune citoyenne de Saint-Denis, pour avoir demandé à d'autres passagers de ne pas attacher leur ceinture afin d'empêcher que l'on ne chasse un jeune sans papiers, va-t-elle être jugée dans quelques jours : elle risque la prison pour solidarité. Et quand la directrice de l'école maternelle Rampal, dans le XIX^{ème} arrondissement de Paris, tente de protéger les enfants dont elle a la responsabilité des gaz lacrymogènes et des chiens policiers, la voilà retenue pendant sept heures en garde à vue... alors que le même ministre prétend avoir interdit les rafles d'étrangers aux sorties des écoles, ce qui n'a pas empêché que soit piégé un grand-père chinois venu chercher ses deux petits-enfants dans cette même école.

Cette honte pour notre pays doit cesser. La Ligue des droits de l'Homme, renouvelant ses appels à « l'insurrection des consciences » et contre « la chasse aux enfants », exprime sa totale solidarité avec tous ceux qui luttent pour que la loi rejoigne enfin les droits, avec tous ceux qui apportent aide et protection aux étrangers menacés.

Réunie ce 1er avril 2007 en congrès à Saint-Denis, la LDH demande que soient régularisés tous les sans-papiers présents à ce jour sur le territoire français, que soit rétablie l'effectivité du droit

d'asile et que soit désormais interdite toute mesure d'éloignement portant atteinte aux droits à la santé, à l'éducation et à la vie familiale normale, protégés par les conventions internationales et par la Constitution française.

Adoptée à l'unanimité par acclamation.